

# NEXUS – Tony Le Page

Préparateur & Réparateur physique et émotionnel

48 avenue des Écureuils, 40230 Tosse | 06 62 55 91 33 | tony.lp.nexus@gmail.com

tony-lepage-nexus.fr

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Version en vigueur au 1er mai 2026

### Article 1 – Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après « CGV ») définissent les modalités et conditions dans lesquelles Tony Le Page, exerçant sous l'enseigne Nexus à titre libéral (ci-après « le Praticien »), propose ses services d'accompagnement physique, émotionnel et mental à toute personne physique souhaitant en bénéficier (ci-après « le Client »).

Toute prise de rendez-vous implique l'acceptation pleine et entière des présentes CGV.

### Article 2 – Identification du Praticien

- Nom commercial : Nexus – Tony Le Page
- Activité : Préparateur et réparateur physique et émotionnel
- Adresse : 48 avenue des Écureuils, 40230 Tosse
- Téléphone : 06 62 55 91 33
- E-mail : tony.lp.nexus@gmail.com
- Site internet : tony-lepage-nexus.fr

### Article 3 – Nature des prestations

Le Praticien propose un ensemble de services d'accompagnement personnalisé visant le bien-être physique, émotionnel et mental, notamment :

#### 3.1 – Accompagnement psycho-émotionnel

- Imaginologie® (méthode reconnue pour la reprogrammation mentale)
- EMDR (désensibilisation et retraitement par les mouvements oculaires)
- Hypnose thérapeutique / Arrêt du tabac par hypnose
- PNL (Programmation Neuro-Linguistique)
- Thérapie brève
- Accompagnement « NO LIMIT » (programme global)

#### 3.2 – Accompagnement corporel

- Ostéothérapie Tissulaire Réflexe (OTR)
- Méthode DORN
- Méthode KNAP
- Thérapie manuelle

#### 3.3 – Coaching sportif & remise en forme

- Coaching sportif personnalisé (perte de poids, préparation physique, remise en forme, réathlétisation)
- Électrostimulation (EMS)

△ Ces prestations relèvent du bien-être et du développement personnel. Elles ne constituent pas des actes médicaux et ne remplacent en aucun cas un avis médical, un diagnostic ou un traitement prescrit par un médecin.

### Article 4 – Tarifs

Les tarifs en vigueur au jour de la réservation sont les suivants :

Prestation	Tarif
Accompagnement psycho-émotionnel (Imaginologie, EMDR, Hypnose – sauf tabac)	70 €
Ostéothérapie Tissulaire Réflexe (OTR) – séance 60 min	60 €
Arrêt du tabac – séance unique hypnose	150 €
Perte de poids – programme 3 à 4 séances d'Imaginologie®	400 €
Arrêt du tabac – programme Imaginologie® (4 séances)	400 €
Coaching sportif	Sur demande
Accompagnement global « NO LIMIT »	Sur demande
Électrostimulation (EMS)	Sur demande

Les modes de règlement acceptés sont :

- Chèque bancaire
- Espèces

Le règlement s'effectue à la fin de chaque séance ou selon les modalités convenues pour les programmes multi-séances. Le Praticien se réserve le droit de modifier ses tarifs à tout moment ; le tarif applicable est celui en vigueur au jour de la prise de rendez-vous.

Les prestations proposées ne sont pas remboursées par l'Assurance Maladie. Certaines mutuelles peuvent prendre en charge une partie des séances (notamment OTR) ; il appartient au Client de se renseigner auprès de sa mutuelle.

## Article 5 – Prise de rendez-vous, annulation et rendez-vous non honorés

### 5.1 – Prise de rendez-vous

La prise de rendez-vous s'effectue par téléphone au 06 62 55 91 33, par e-mail à [tony.lp.nexus@gmail.com](mailto:tony.lp.nexus@gmail.com) ou via le formulaire de contact disponible sur le site [tony-lepage-nexus.fr](http://tony-lepage-nexus.fr). Toute réservation vaut engagement ferme de la part du Client à se présenter à l'heure et au lieu convenus.

### 5.2 – Délai d'annulation – Règle des 48 heures

Afin de respecter le travail du Praticien et de permettre à d'autres clients de bénéficier des créneaux libérés, toute annulation ou demande de report doit être effectuée **au minimum 48 heures avant l'heure du rendez-vous**.

L'annulation doit être signalée par l'un des moyens suivants :

- Par téléphone : 06 62 55 91 33
- Par e-mail : [tony.lp.nexus@gmail.com](mailto:tony.lp.nexus@gmail.com)

**△ IMPORTANT – Rendez-vous dû en cas d'annulation tardive :** Tout rendez-vous qui n'est pas annulé au minimum 48 heures à l'avance est considéré comme dû et sera facturé au tarif en vigueur de la prestation concernée, que le Client soit présent ou non.

### 5.3 – Absence sans annulation (« no-show »)

En cas d'absence non justifiée ou d'annulation intervenant moins de 48 heures avant le rendez-vous, la séance sera facturée au tarif plein correspondant à la prestation réservée. Le Client sera informé par téléphone ou e-mail et sera invité à régler le montant dû avant toute nouvelle réservation.

### 5.4 – Programmes multi-séances

Pour les programmes réglés en totalité à l'avance (ex. : programme perte de poids, arrêt du tabac), toute séance non annulée dans les délais impartis (48 heures) sera décomptée du programme sans possibilité de remplacement ni de remboursement.

### **5.5 – Cas exceptionnels**

En cas de force majeure dûment justifiée (hospitalisation, accident, décès d'un proche), le Praticien se réserve le droit d'apprécier la situation et de ne pas appliquer la facturation, à sa seule discrétion.

### **5.6 – Annulation par le Praticien**

En cas d'annulation d'un rendez-vous de la part du Praticien (maladie, urgence, force majeure), le Client en sera informé dans les meilleurs délais et un nouveau rendez-vous lui sera proposé sans frais supplémentaires. Pour les programmes payés d'avance, la séance annulée sera reportée. Aucune indemnité ne pourra être réclamée au Praticien de ce fait.

## **Article 6 – Déroulement des séances**

Chaque séance est précédée d'un échange permettant au Praticien de cerner les besoins, objectifs et antécédents du Client. Les séances se déroulent dans un cadre bienveillant, confidentiel et sécurisé.

La durée des séances varie selon la prestation choisie. Le Client est invité à se présenter à l'heure afin de ne pas empiéter sur les créneaux suivants.

Pour les séances d'accompagnement corporel (OTR), il est recommandé de porter des vêtements confortables et souples.

## **Article 7 – Obligations et responsabilités**

### **7.1 – Obligations du Client**

Le Client s'engage à :

- Informer le Praticien de tout antécédent médical, traitement en cours, contre-indication, allergie ou état de santé particulier avant toute séance
- Se présenter à l'heure convenue et dans un état permettant le bon déroulement de la séance
- Respecter les présentes CGV, notamment les délais d'annulation

### **7.2 – Responsabilité du Praticien**

Le Praticien s'engage à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour assurer la qualité et la sécurité de ses services. Il ne peut être tenu responsable :

- Des effets d'une information incomplète ou erronée fournie par le Client
- Des résultats attendus par le Client, les prestations relevant d'une obligation de moyens et non de résultat
- De tout préjudice indirect ou consécutif lié aux séances

## **Article 8 – Confidentialité**

Le Praticien s'engage à respecter la confidentialité de toutes les informations partagées par le Client au cours des séances. Ces informations ne seront en aucun cas divulguées à des tiers, sauf obligation légale.

## **Article 9 – Protection des données personnelles (RGPD)**

Dans le cadre de la prise en charge, le Praticien est amené à collecter des données personnelles (nom, prénom, coordonnées, informations de santé). Ces données sont traitées conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD – UE 2016/679).

Les données sont utilisées exclusivement dans le cadre de la relation praticien-client et ne sont pas cédées à des tiers. Le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification,

d'effacement et de portabilité, qu'il peut exercer en contactant le Praticien à l'adresse : [tony.lp.nexus@gmail.com](mailto:tony.lp.nexus@gmail.com).

### **Article 10 – Litiges et droit applicable**

Les présentes CGV sont soumises au droit français. En cas de litige, le Client et le Praticien s'engagent à rechercher une solution amiable avant tout recours judiciaire.

À défaut de résolution amiable dans un délai de 30 jours, le litige sera porté devant les juridictions compétentes du ressort du lieu d'exercice du Praticien.

Conformément aux articles L.612-1 et suivants du Code de la Consommation, le Client consommateur peut recourir gratuitement à un médiateur de la consommation.

### **Article 11 – Modification des CGV**

Le Praticien se réserve le droit de modifier les présentes CGV à tout moment. Les CGV applicables sont celles en vigueur à la date de la prise de rendez-vous. Elles sont disponibles sur le site [tony-lepage-nexus.fr](http://tony-lepage-nexus.fr) et au cabinet sur simple demande.

Nexus – Tony Le Page | 48 avenue des Écureuils, 40230 Tosse | 06 62 55 91 33 | [tony.lp.nexus@gmail.com](mailto:tony.lp.nexus@gmail.com)  
[tony-lepage-nexus.fr](http://tony-lepage-nexus.fr) | CGV version du 1er mai 2026